


LCL EMISSIONS

Rapport Financier Semestriel

au 30 juin 2022

SOMMAIRE

1. Rapport d'Activité au 30 juin 2022	3
2. Etats Financiers au 30 juin 2022	26
3. Rapport du Commissaire aux Comptes	44
4. Déclaration du Directeur Général	48

01

Rapport d'Activité au 30 juin 2022

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE LCL EMISSIONS sur les comptes au 30 juin 2022

FAITS MARQUANTS DU PREMIER SEMESTRE DE L'EXERCICE 2022

Depuis fin février, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine dont la durée reste indéterminée, entraîne une baisse des marchés financiers. Bien que le Groupe Amundi adapte son dispositif opérationnel avec une politique d'investissement prudente, le principal impact pour LCL Emissions demeure une sensibilité des actifs et des passifs qui résultent de cette baisse des marchés financiers.

Au 30 juin 2022, l'impact négatif de ces événements sur les revenus de LCL Emissions n'est pas significatif.

En ce qui concerne l'épidémie de Covid-19 qui est toujours présente, les incertitudes sur les impacts économiques et sociaux demeurent, les campagnes successives de vaccination permettent d'envisager l'avenir avec l'espoir d'en sortir.

LCL EMISSIONS a pour activité principale l'émission de titres obligataires. Au cours de l'exercice LCL EMISSIONS a poursuivi son activité d'émission de titres¹ pour le réseau LCL, en France en émettant pour 1.206 milliard d'euros (contre 1.119 milliard d'euros émis lors l'exercice 2021). LCL est une banque française qui distribue des produits d'épargne à sa clientèle.

Le montant nominal total émis au 30 juin 2022 s'élève à 4,354 milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation). L'échéance des titres en circulation est comprise entre 2022 et 2030.

¹ titres bénéficiant de la garantie du LCL.

COMPTE DE RESULTAT

Le **résultat d'exploitation** ressort avec une perte de 16 373 milliers d'euros contre une perte de 18 337 milliers d'euros au 30 juin 2021.

Les produits d'exploitation sont nuls, les charges d'exploitation s'élèvent à 16 373 milliers d'euros.

Ces charges comprennent principalement :

- Les commissions de placement pour 10 434 milliers contre 11 762 milliers d'euros au 30 juin 2021,
- Les commissions de gestion pour 3 356 milliers d'euros contre 3 879 milliers d'euros au 30 juin 2021,
- Les commissions de garantie pour 2 469 milliers d'euros contre 2 633 milliers d'euros au 30 juin 2021.

Le **résultat financier** est un produit de 17 046 milliers d'euros contre un produit de 18 959 milliers d'euros au 30 juin 2021. Il se compose principalement de :

- Produits financiers, dont les intérêts courus ou reçus sur les instruments à terme (swaps de performance) et les dépôts à terme pour 250 429 milliers d'euros,
- Charges financières, dont le résultat de cessions des actifs de couverture et les charges courues ou payées sur les instruments à terme, pour 233 383 milliers d'euros.

Le **résultat courant avant impôts** au 30 juin 2022 est un produit de 673 milliers d'euros contre un produit de 622 milliers d'euros au 30 juin 2021.

Le poste **impôts sur les bénéfices** s'élève à 168 milliers d'euros contre 169 milliers d'euros au 30 juin 2021.

Le **résultat net** est un bénéfice à 505 milliers euros contre un bénéfice de 453 milliers d'euros au 30 juin 2021.

BILAN

Au 30 juin 2022, le total de bilan s'établit à 5 377 millions d'euros (6 529 millions d'euros au 31 décembre 2021).

Les postes de l'actif

L'actif du bilan au 30 juin 2022 se compose essentiellement :

- De placements court terme de trésorerie pour 100 000 milliers d'euros,
- De placement à long terme pour 915 200 milliers d'euros,
- De disponibilité pour un montant de 4 357 875 milliers d'euros (dont des actifs de couverture des titres obligataires émis par LCL Emissions pour 4 354 121 milliers d'euros),
- De produits à recevoir sur les swaps pour 3 353 milliers d'euros,
- Des sommes disponibles en banque pour 3 570 milliers d'euros,
- Des acomptes versés au titre de l'impôt sur les sociétés pour 137 milliers d'euros.

Les postes du passif

Le passif du bilan est principalement composé des éléments suivants :

- Des emprunts obligataires pour 5 254 193 milliers d'euros (dont intérêts courus pour 30 milliers d'euros),
- Des emprunts auprès des établissements de crédit pour 5 800 milliers d'euros,
- Du poste fournisseurs et factures non parvenues pour 8 273 milliers d'euros,
- De la provision pour impôt sur les sociétés pour 168 milliers d'euros,
- Des capitaux propres, qui s'établissent à 6 319 milliers d'euros au 30 juin 2022.

Tableau 5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation :	LCL EMISSIONS			30/06/2022
<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2021	Affectation du résultat 2021	Mouvement de la période	30/06/2022
Capital social	2 225			2 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Réserve légale	145	39		184
Réserves statutaires et contractuelles	0			0
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	2 672	734		3 405
Résultat de l'exercice	773	-773	505	505
Provisions réglementées	0			0
Distribution de dividendes	0			0
Versement de dividendes	0			0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 815	0	505	6 319

Le capital social est divisé en 139 063 actions de 16 euros de valeur nominale.

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Lors de l'assemblée générale du 17 mai 2022, il a été décidé d'affecter 38 627,11 euros à la réserve légale et 733 915,16 euros en report à nouveau, celui-ci s'élèvera après cette affectation à 3 405 473,06 euros.

Nous vous informons qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

HORS BILAN

Au 30 juin 2022, des instruments financiers à terme (IFT) sont comptabilisés pour un total de 4 354 073 milliers d'euros et sont composés de swaps de performance pour 4 349 879 milliers d'euros et de swaps de taux pour 4 194 milliers d'euros.

Le poste « engagements de garantie reçue » s'élève à 5 254 195 milliers d'euros.

RISQUES

FACTEURS DE RISQUE LIES A LCL EMISSIONS

LCL Emissions est une société dont l'objet est d'emprunter et de lever des fonds, notamment via l'émission de valeurs mobilières de toute nature, telles que des Titres, et de conclure tout contrat y afférent.

LCL Emissions est exposé à certains facteurs de risque qui peuvent avoir une incidence défavorable sur sa capacité à respecter ses engagements en vertu des Titres émis dans le cadre du Programme.

Risque de crédit et de contrepartie

LCL Emissions est exposé aux risques de crédit et de contrepartie susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats en cas de défaut du Garant.

LCL Emissions utilise le produit net de l'émission de Titres pour les besoins du financement de son activité en général et la couverture de ses obligations en vertu des Titres. Ainsi, il utilise tout ou partie du produit de l'émission de Titres pour acquérir des actifs qui pourront être, de manière non limitative, une ou plusieurs valeurs mobilières, un ou plusieurs contrats de dépôt, un ou plusieurs contrats d'échange (les "Contrats de Couverture"). Au 30 juin 2022, le montant nominal total des titres en circulation s'élève à 4,45 milliards d'euros (nominal hors émissions en cours de commercialisation). La capacité de LCL Emissions à satisfaire ses obligations relatives aux Titres dépendra alors de la réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture. Le risque comprend également le risque de règlement inhérent à toute transaction impliquant un paiement de cash ou une livraison d'actifs en dehors d'un système de règlement sécurisé.

Quoique LCL Emissions soit exposé au risque de défaut de réception des paiements qui lui sont dus au titre de ces Contrats de Couverture, risque accru dans le cadre d'une crise sanitaire devenue une crise économique telle que celle liée à l'épidémie de Covid-19, il convient cependant de noter que LCL Emissions est seulement exposé au risque de défaut du Garant, puisqu'en cas d'occurrence d'un événement de crédit ou d'une défaillance d'une contrepartie d'un Contrat de Couverture, le Garant ferait face à tout risque de cette nature pour le compte de LCL Emissions. La survenance d'un tel événement pourrait générer une perte en résultat de LCL Emissions.

Au 30 juin 2022, l'exposition au risque de crédit et de contrepartie s'élevait à 4.44 milliards d'euros pour un nominal de titres en circulation de 4,45 milliards d'euros.

Risques opérationnels et risques connexes

- **Risque lié à la réglementation**

LCL Emissions est soumis à un cadre réglementaire et environnemental en France. Les modifications de ce cadre sont susceptibles d'avoir un effet défavorable important sur son activité et ses résultats.

LCL Emissions a pour activité principale l'émission de titres obligataires. Au premier semestre 2022, LCL Emissions a poursuivi son activité d'émission de titres obligataires pour le réseau LCL en France, en procédant à 6 nouvelles émissions pour un montant cumulé de 1,21 milliards d'euros. En tant que société anonyme de droit français ayant pour objet social d'emprunter et lever des fonds, notamment par l'émission de valeurs mobilières de toute nature, la capacité de LCL Emissions à développer ses activités ou à exercer certaines activités existantes peut être limitée par des exigences réglementaires et systémiques nouvelles, y compris des contraintes imposées en réponse à une crise financière mondiale telle que la crise financière de 2008, par des incertitudes politico-économiques telles que celles générées par le Brexit.

La nature et l'impact de ces changements ne sont pas prévisibles et peuvent être hors du contrôle de LCL Emissions. Depuis sa création, les modifications du cadre réglementaire auquel LCL Emissions est soumis n'ont pas eu d'effet défavorable sur son activité ou ses résultats.

- **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels résultent principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes, ou des personnes en charge du traitement des opérations, ainsi que des risques associés à des événements externes. Ils pourraient avoir un impact négatif sur les résultats de LCL Emissions.

Du fait de son activité principale, LCL Emissions est exposé aux risques de dysfonctionnements opérationnels de ses systèmes de communication et d'information. Le risque d'erreur involontaire par une personne lors de la réalisation d'une tâche ne peut également pas être totalement exclu. LCL Emissions est exposé à la cybercriminalité ciblant ses clients, ses fournisseurs ou partenaires mais également ses propres infrastructures et données informatiques.

L'interconnexion entre les différentes entreprises de marché et la concentration de celles-ci augmentent le risque d'un impact sur LCL Emissions en cas d'attaques visant l'un des maillons de cette chaîne tenant notamment compte de la complexité des systèmes devant être coordonnés dans des délais contraints. Les conséquences d'un dysfonctionnement opérationnel ou d'une erreur humaine, même brèves et temporaires, pourraient entraîner des perturbations importantes dans l'activité de LCL Emissions. Malgré un contexte exceptionnel au premier semestre 2022 dû à la poursuite de l'épidémie de Covid-19 et à la guerre en Ukraine, LCL Emissions n'a pas eu à déplorer d'incident opérationnel susceptible d'avoir un impact négatif sur ses résultats depuis sa création.

- **Risques de non-conformité et juridiques**

Les risques de non-conformité relatifs au non-respect des dispositions réglementaires et légales en France, et les risques de réputation qui pourraient survenir du fait du non-respect de ses obligations réglementaires ou légales, ou des normes déontologiques pourraient avoir un impact défavorable sur les résultats et les perspectives d'activité de LCL Emissions.

Compte tenu de son activité qui consiste à emprunter et lever des fonds, LCL Emissions est exposé au risque de litiges avec les Porteurs, à des procédures civiles ou pénales, ou à des mesures réglementaires. Les plaignants dans ce type d'actions peuvent demander le recouvrement de montants importants ou indéterminés ou d'autres mesures correctives qui peuvent affecter la capacité de LCL Emissions à exercer son activité. La survenance d'un tel risque pourrait générer une perte de valeur ou une atteinte à la réputation de LCL Emissions. LCL Emissions n'a pas été exposé à un litige avec un Porteur susceptible d'avoir un impact défavorable sur ses résultats et ses perspectives d'activité depuis sa création.

Au 30 juin 2022, les montants des actifs pondérés par les risques relatifs aux risques opérationnels et risques connexes s'élevaient à 1,7 millions d'euros (1,7 millions d'euros au 31 décembre 2021).

PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne et la gestion des risques de LCL Emissions s'inscrivent dans le cadre du dispositif du groupe Amundi.

Le champ du contrôle interne ne se limite pas aux procédures permettant de fiabiliser les informations comptables et financières.

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ce dispositif comporte toutefois des limites inhérentes aux défaillances techniques ou humaines.

Il se caractérise par les objectifs qui lui sont assignés :

- Application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale,
- Performance financière par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes,
- Connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques, en particulier la conformité de l'ensemble des activités de gestion aux réglementations, contrats et autres engagements applicables,
- Conformité aux lois et règlements et aux normes internes,
- Prévention et détection des fraudes et erreurs,
- Exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi répond notamment aux dispositions prévues par le Code monétaire et financier (article L. 511-41), l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, le Règlement Général de l'AMF et les textes relatifs à la gouvernance d'entreprise, émis notamment par l'Autorité bancaire européenne et le Comité de Bâle.

Il est en outre structuré de façon cohérente avec les principes édictés par Crédit Agricole S.A. et le groupe Crédit Agricole, avec pour finalité d'assurer une approche consolidée des risques dans le cadre du contrôle exercé par le Groupe actionnaire majoritaire.

Ces référentiels externes sont complétés de chartes, normes et procédures internes propres à Amundi dans les domaines de contrôle des risques, y compris informatiques et comptables, de contrôle de conformité et d'audit interne.

Ce dispositif de contrôle interne s'applique de manière homogène à l'ensemble des entités du Groupe Amundi (hors joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire) et couvre l'encadrement et la maîtrise des activités ainsi que la mesure et la surveillance des risques. Le dispositif mis en œuvre par Amundi est décliné et adapté par les différentes fonctions et filiales en fonction de leurs spécificités notamment au regard de leurs obligations réglementaires.

Les moyens, outils et reportings mis en œuvre dans cet environnement normatif permettent une information régulière du Conseil d'administration et de la Direction Générale sur le fonctionnement des dispositifs de contrôle interne et sur leur adéquation au regard du profil de risque du Groupe.

1. Principes d'organisation du dispositif de contrôle interne

a. Principes fondamentaux

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur les principes fondamentaux suivants :

- Une information systématique du Conseil d'administration portant sur l'encadrement des risques, le suivi des limites accordées, les activités et les résultats des contrôles mis en œuvre par les différentes composantes du dispositif de contrôle interne ainsi que les incidents significatifs ;
- Une implication directe de la Direction Générale dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne ;
- Une couverture exhaustive des activités et des risques ;
- Une définition claire des responsabilités, une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle au travers de délégations formalisées et mises à jour.

Il s'appuie schématiquement sur deux principaux piliers :

- Des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques : risques financiers, risques opérationnels (traitements opérationnels, information comptable et financière, systèmes d'information), risques juridiques et risques de non-conformité ;

- Un dispositif de contrôle comprenant des contrôles permanents réalisés directement par les entités opérationnelles ou par des collaborateurs dédiés et un contrôle périodique mis en œuvre par l'Inspection.

b. Pilotage du dispositif

Le groupe Amundi est en charge du dispositif de contrôle interne de LCL Emissions.

Le dispositif de contrôle interne d'Amundi repose sur le contrôle permanent de premier niveau, le contrôle permanent de second niveau assuré par les fonctions Risques et Conformité et pour partie par la fonction Sécurité s'agissant du système d'information et le contrôle périodique exercé par l'Inspection. Il couvre l'ensemble du Groupe en France et à l'international à l'exception des joint-ventures dans lesquelles Amundi est actionnaire minoritaire.

Le Comité de Contrôle Interne, co-présidé par le Directeur d'Amundi en charge de la Division Business Support et Contrôle et le Représentant de l'Inspection générale du groupe Crédit Agricole, actionnaire majoritaire d'Amundi, s'assure de la cohérence, de l'efficacité et de l'exhaustivité du dispositif de contrôle interne et coordonne les activités de Contrôle Périodique, de Contrôle Permanent, de Contrôle des Risques et de Contrôle de la Conformité. Il est composé également du Directeur des Risques, du Directeur de la Conformité, du Directeur de la Sécurité et du Directeur de l'Inspection d'Amundi. Il se réunit deux fois par an.

Le Comité est chargé de :

- Faire un point sur le dispositif de contrôle interne et le système de contrôle mis en œuvre ;
- Procéder à l'examen des principaux risques de toute nature auxquels est exposée Amundi et des évolutions intervenues dans les systèmes de mesure des risques et des résultats ;
- Prendre toute décision nécessaire pour remédier aux faiblesses du contrôle interne ;
- Suivre la mise en œuvre des engagements pris à la suite des missions d'audit internes et externes ;
- Décider des mesures correctives des carences relevées par les missions d'audit ainsi que par les reportings d'activité et de contrôle dont disposent les responsables des fonctions de contrôle ou le management au sein de l'entité.

c. Rôle de l'organe délibérant

L'organe délibérant est informé de l'organisation, de l'activité et des résultats du contrôle interne. Il est impliqué dans la compréhension des principaux risques encourus par l'entreprise. Il détermine et arrête les stratégies et limites de risques de la société.

Il approuve l'organisation générale de l'entreprise ainsi que celle de son dispositif de contrôle interne, notamment aux procédures de gestion des risques.

d. Rôle de l'organe exécutif

L'organe exécutif est directement impliqué dans l'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Il s'assure que les stratégies et limites de risques sont compatibles avec la situation financière (niveaux des fonds propres, résultats) et les stratégies arrêtées par l'organe délibérant.

L'organe exécutif définit l'organisation générale de l'entreprise et s'assure de sa mise en œuvre efficiente par des personnes compétentes. En particulier, il fixe clairement les rôles et responsabilités en matière de contrôle interne et s'assure que les moyens attribués sont adéquats.

Il veille à ce que des systèmes d'identification et de mesure des risques, adaptés aux activités et à l'organisation de l'entreprise, soient adoptés. Il veille également à ce que les principales informations issues de ces systèmes lui soient régulièrement reportées.

Il s'assure que le dispositif de contrôle interne fait l'objet d'un suivi permanent, destiné à vérifier son adéquation et son efficacité. Il est informé des principaux dysfonctionnements que le dispositif de contrôle interne permet d'identifier et des mesures correctrices proposées.

e. Contrôle interne consolidé

Conformément aux principes en vigueur au sein du Groupe, le dispositif de contrôle interne du groupe Amundi s'applique sur un périmètre large visant à l'encadrement et à la maîtrise des activités et à la mesure et à la surveillance des risques sur base consolidée.

Ce principe appliqué par chaque entité du Groupe Crédit Agricole à ses propres filiales, permet de décliner le dispositif de contrôle interne selon une logique pyramidale et renforce la cohérence entre les différentes entités du Groupe.

Ainsi, pour ce qui concerne LCL Emissions, le groupe Amundi effectue une identification et une surveillance consolidée des activités, des risques et de la qualité des contrôles au sein de ses filiales, notamment en ce qui concerne les informations comptables et financières.

- **Dispositif de prévention et contrôles des risques de non-conformité**

Le Groupe Amundi a renforcé son dispositif de connaissance des clients (« KYC »).

Le dispositif de lutte anti-corrupcion déployé dans l'ensemble du Groupe a fait l'objet d'une certification « ISO 37001 ».

Le dispositif de gestion des conflits d'intérêts a été adapté comme suit :

- Une Charte de Déontologie boursière a été rédigée ;
- Une politique de restriction de détention de titres Amundi dans les portefeuilles gérés pour compte de tiers et pour compte propre a été mise en place ;
- La cartographie des conflits d'intérêts a été mise à jour.

- **Dispositif de contrôle périodique**

La démarche suivie par l'Inspection d'Amundi a fait l'objet d'un processus d'assurance et d'amélioration continue de la qualité.

- **Contrôle interne en matière de sécurité des systèmes d'information**

En matière de cyber sécurité, des tests d'intrusion ont été réalisés, tout au long de l'année, par une société externe spécialisée, tant en interne qu'en externe. Ces tests font systématiquement l'objet d'un bilan et des mesures sont prises lorsque des incidents sont identifiés.

- **Plan de continuité d'activité (PCA)**

Au cours de l'année 2021, des tests du dispositif PCA d'Amundi ont été menés :

- Le Plan de Secours Informatique (PSI) a été testé du 11 au 18 septembre 2021 en simulant la perte d'un datacenter.

- Le Plan de Repli Utilisateurs (PRU) a été testé le 05 juillet 2021 pour les Salles de Repli Immédiat, les 19 mars et 15 octobre 2021 pour les tests de tenue de charge des connexions à distance.

2. Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auxquels est soumise l'entreprise

a. Typologie des risques

LCL Emissions est exposée aux risques décrits au chapitre « Risques » ci-dessus : risque de crédit et de contrepartie, risque lié à la réglementation, risques opérationnels, risques de non-conformité et juridiques, risques liés à l'environnement dans lequel LCL Emissions évolue.

Risques financiers liés aux effets du changement climatique : en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce, LCL Emissions est tenue de reporter des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, incluant les conséquences sur le changement climatique de son activité et de l'usage des biens et services qu'elle produit, ainsi que sur ses engagements sociétaux en faveur du développement durable, de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire et en faveur de la lutte contre les discriminations et de la promotion des diversités.

Cependant, LCL Emissions ne dispose d'aucun salarié. De ce fait, aucune information sociale ne peut être communiquée. Par ailleurs, l'entité ne dispose pas de bâtiments en propre et n'a donc pas d'empreinte environnementale directe. L'impact environnemental et l'impact sociétal de ses activités s'inscrit dans le cadre des politiques définies par Amundi et présentées dans son rapport de gestion.

b. Dispositif de contrôle des risques

Le dispositif de contrôle des risques de l'activité de LCL Emissions repose sur :

- La définition d'une stratégie risques pour l'activité, qui impose un adossement des opérations et définit les produits autorisés ; la stratégie risque précise également les limites applicables aux expositions résiduelles qui peuvent être portées par LCL Emissions ;
- Une validation de ce dispositif en Comité Risques du groupe Amundi ;

- Une surveillance des risques de contrepartie, du correct adossement des opérations et du respect des règles de gestion et des limites applicables aux expositions résiduelles conservées par LCL Emissions.

c. Dispositif de contrôle des risques de non-conformité

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité vise à se prémunir contre les risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme et la prévention et lutte contre la fraude externe et interne.

Ce dispositif est mis en œuvre conformément aux procédures et recommandations édictées par les régulateurs Français et Européens.

Le dispositif de contrôle des risques de non-conformité, y compris en matière de lutte anti-blanchiment et de lutte contre le financement du terrorisme, de prévention de la fraude et de la corruption, fait l'objet d'une revue mensuelle lors du comité Conformité.

Lors de ce Comité, les résultats des contrôles effectués sont commentés, et d'éventuelles mesures correctrices décidées. Cette instance est également chargée de valider la cartographie des risques de non-conformité et le plan d'action qui l'accompagne.

d. Dispositif de Sécurité Financière

Le dispositif de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme est encadré par des procédures spécifiques, qui prévoient, notamment, un ajustement des diligences d'entrée en relation en fonction de la typologie des clients et de leur lieu de résidence.

Le placement des notes émises par LCL Emissions est effectué par Amundi Finance qui en assure la commercialisation uniquement au profit de distributeurs et clients directs institutionnels régulés avec lesquels sont conclus des contrats de souscription et contrats de distribution qui prévoient que le distributeur s'acquittera des obligations en matière de connaissance relative à sa clientèle.

Les dossiers clients sont constitués, répertoriés et validés par la Compliance dans un système informatique dédié.

Le dispositif de surveillance inclut également le contrôle des personnes politiquement exposées.

e. Dispositif spécifique de contrôle interne de l'information comptable et financière ; Rôle et responsabilités dans l'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

LCL Emissions publie des comptes individuels, qui sont consolidés dans les comptes du groupe Amundi et de ses actionnaires.

La Direction Financière du groupe Amundi assure la responsabilité de l'élaboration des états financiers de LCL Emissions.

La Direction Financière met en œuvre les systèmes d'information comptable et financière lui permettant d'élaborer les données de LCL Emissions dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Sous l'autorité de la Direction Générale, la Direction Financière d'Amundi assure la responsabilité de l'élaboration de l'information comptable et financière. En particulier, la Direction Financière :

- Etablit les états financiers consolidés selon les normes comptables internationales (IFRS) et conformément aux règles et principes comptables communiqués et définis par le groupe Crédit Agricole ;
- Etablit les états financiers sociaux de chacune de ses entités conformément aux normes comptables locales en vigueur ;
- Elabore les différents *reportings* réglementaires, prudentiels et fiscaux ;
- Produit les différentes informations de gestion nécessaires au pilotage de l'activité ;
- Assure la communication financière d'Amundi auprès des investisseurs.

f. Contrôle permanent de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle de l'information comptable et financière au sein de la Direction Financière s'appuie sur les contrôles exercés d'une part par les équipes de la Comptabilité, du Contrôle de gestion et de la trésorerie, et d'autre part par une cellule de contrôle comptable dédiée, rattachée directement au Directeur Financier.

Ce dispositif est complété par un contrôle permanent comptable assuré par une équipe indépendante, rattachée à la Direction des Risques.

Les objectifs du contrôle permanent comptable visent à s'assurer de la couverture adéquate des risques comptables majeurs, susceptibles d'altérer la qualité de l'information comptable et financière en termes de :

- Conformité des données au regard des dispositions légales et réglementaires, et des normes du groupe Crédit Agricole ;
- Fiabilité et sincérité des données, permettant de donner une image fidèle des résultats et de la situation financière d'Amundi et des entités intégrées dans son périmètre de consolidation ;
- Sécurité des processus d'élaboration et de traitement des données, limitant les risques opérationnels, au regard de l'engagement d'Amundi sur l'information publiée ;
- Prévention des risques de fraudes et d'irrégularités comptables.

Le contrôle permanent de l'information comptable et financière s'appuie sur l'évaluation des risques et des contrôles des processus comptables gérés par les services opérationnels. En particulier, les risques suivis par la Direction des Risques, et en particulier ceux liés aux engagements hors bilan, font l'objet d'un rapprochement avec la comptabilité afin de s'assurer de l'exhaustivité de l'information et de la bonne évaluation dans les états financiers.

Le responsable du contrôle permanent comptable d'Amundi s'assure de la mise en œuvre des éventuelles actions correctives, pour renforcer le dispositif de contrôle permanent comptable.

g. Relations avec les commissaires aux comptes

Conformément aux normes professionnelles en vigueur, le commissaire aux comptes met en œuvre les diligences qu'il juge appropriées sur l'information comptable et financière publiée :

- Audit des comptes individuels de la société LCL Emissions ;
- Examen limité des comptes annuels de la société LCL Emissions.

Dans le cadre de sa mission légale, le commissaire aux comptes présente les conclusions de ses travaux au Conseil d'administration de LCL Emissions.

h. Contrôle périodique (Inspection Générale / Audit)

L'Inspection du groupe Amundi assure le contrôle périodique de LCL Emissions, de façon indépendante des unités opérationnelles, en application de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement

Le plan d'audit est établi sur la base du programme pluriannuel d'audit découlant de la cartographie des risques du Groupe Amundi.

L'objectif du programme pluriannuel est de couvrir le périmètre d'audit (calé sur le périmètre des entités surveillées) sur une période de 5 ans au maximum et la fréquence moyenne retenue est de l'ordre de 3 ans.

i. Dispositif de contrôle de la Continuité d'Activité

Le plan de continuité d'activité (PCA) de LCL Emissions est intégré dans celui d'Amundi.

Le plan de continuité d'activité (PCA) décrit les solutions de secours et leurs modalités de mise en œuvre en fonction du scénario de crise opérationnelle concerné et est validé en comité de niveau direction : le Comité de Sécurité d'Amundi.

Ce dispositif opérationnel comporte cinq éléments clés :

- Un dispositif de gestion de crise qui s'appuie sur une organisation et des moyens disponibles 24 h/24 et 7 j/7 afin notamment d'alerter, analyser ou suivre la situation mais également de décider ou de communiquer ;
- Un plan de repli utilisateurs (PRU) activable en 4 h qui repose, pour les entités parisiennes, sur un site situé à 25 kilomètres de Paris comprenant 230 positions dédiées qui peuvent être étendues à 700 en cas de besoin et sur une plateforme de travail à distance permettant 1 000 connexions simultanées extensible à 2000 ; s'agissant de la négociation, un dispositif permet de reprendre l'activité sous 2 h en cas d'indisponibilité des locaux dédiés dans le cadre d'un plan de repli immédiat ;
- Un plan de secours informatique (PSI) activable en 4 h qui s'appuie sur 2 data centers gérés en actif/actif avec une redondance des plateformes ;
- Un contrôle du plan de continuité des prestataires ;
- Un dispositif de pilotage du plan de continuité d'activité (PCA) reposant sur une organisation transverse. Amundi réalise des analyses d'impact sur les activités (BIA) pour chacun de ses métiers, définissant pour chaque processus un niveau de criticité et des besoins nécessaires afin de maintenir l'activité considérée.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement mis à jour et testé annuellement.

Les scénarii de sinistre potentiel couverts sont :

- Indisponibilité d'environnement de travail local causée par l'inaccessibilité du site ou par la défaillance des installations techniques (panne électricité, perte d'accès des moyens télécom...). Ce scénario intègre l'indisponibilité d'un immeuble ou d'un ensemble d'immeubles lorsque ceux-ci sont regroupés ;
- Indisponibilité du personnel causée par une grève de transports publics, une épidémie, une crue, etc. Les solutions permettant de couvrir ce scénario doivent permettre à Amundi de maintenir la continuité de ses activités dès lors que 30 % de ses effectifs sont disponibles ;
- Indisponibilité physique des systèmes d'information causée par la destruction physique de matériels du Datacenter ou des moyens d'accès réseau au Datacenter ;
- Indisponibilité logique des systèmes d'information Datacenter causée par malveillance, erreur ou accident (attaque virale, intrusion, destruction accidentelle d'une baie de données ou un « bug » informatique altérant des bases de données) ;
- Indisponibilité massive des postes de travail causé, par exemple, par une attaque virale massive qui toucherait les postes de travail.

Ce plan d'urgence et de poursuite de l'activité est régulièrement entretenu et testé annuellement.

* * *

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein de LCL Emissions et aux modalités d'organisation communes aux entités du Groupe Crédit Agricole décrites ci-avant, le Conseil d'Administration, la Direction Générale et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des axes de progrès enregistrés en la matière et de l'avancement des mesures correctrices adoptées dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue. Cette information est retranscrite notamment au moyen de reportings réguliers d'activité, des risques et de contrôle.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu
(Tableau prévu à l'article L. 441-14 du code de commerce) :

(en milliers d'euros)	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0						0					
Montant total des factures concernées TTC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0,00%	0,00%	0,00%	4,80%	0,00%	0,00%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice							0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
(B) Factures exclues du A relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclus	0						0					
Montant des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisées												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	> 30 jours						>30 jours					

EVENEMENT IMPORTANT POSTERIEUR AU 30 JUIN 2022

L'épidémie de Covid-19 étant toujours présente, les incertitudes sur les impacts économiques et sociaux demeurent, même si les campagnes successives de vaccination permettent d'envisager l'avenir avec l'espoir d'en sortir.

De plus, fin février 2022, les tensions entre la Russie et l'Ukraine ont débouché sur un conflit armé. Cette crise a entraîné une baisse des marchés Actions et une hausse de la volatilité. Le Groupe Amundi a adapté rapidement son dispositif opérationnel, avec notamment une politique d'investissement prudente.

L'ampleur et la durée de cette crise sont difficiles à prévoir.

Concernant LCL Emissions, le principal impact immédiat résulte de la sensibilité des actifs et des passifs du bilan à cette baisse des marchés financiers. L'impact négatif sur les revenus, les résultats et la situation financière de LCL Emissions est impossible à mesurer à ce stade.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT ET PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Fin février 2022, les tensions entre la Russie et l'Ukraine ont débouché sur un conflit armé. Cette crise a entraîné une baisse des marchés Actions et une hausse de la volatilité. Le Groupe Amundi a adapté rapidement son dispositif opérationnel, avec notamment une politique d'investissement prudente.

Au 30 juin, l'impact négatif de ces événements sur les revenus de LCL Emissions n'est pas significatif.

LCL Emissions poursuivra le développement de son activité d'émission de titres obligataires au deuxième semestre 2022.

Certains facteurs de risques peuvent affecter la capacité de LCL EMISSIONS à honorer ses obligations relatives aux titres émis dans le cadre de son programme. Ces facteurs sont décrits dans le prospectus de base des titres visé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ils concernent principalement les risques de crédit, de contrepartie et de marché, LCL Emissions utilisant tout ou partie du produit des émissions de titres pour acquérir les actifs.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

LCL Emissions ne détient pas de titre de filiales et participations.

CONTROLE DE LA SOCIETE

LCL Emissions est détenu à 99,99% par Amundi Finance entrant dans le périmètre d'application du régime de gouvernance d'entreprise suivi par le groupe Amundi.

Amundi Finance est une filiale du groupe Amundi qui fait partie du Groupe Crédit Agricole.

Amundi Finance entre ainsi dans le périmètre de contrôle indirect de Crédit Agricole S.A.

CHANGEMENTS APPORTES AUX MODES DE PRESENTATION DES COMPTES

Aucun changement significatif de méthode n'a été apporté au mode de présentation des comptes.

PRINCIPE DE COUVERTURE DES EMISSIONS

La composante optionnelle du coupon sur les émissions fait l'objet systématiquement d'une couverture soit par un actif de même nature, soit par un dérivé répliquant cette rémunération. Les instruments financiers à terme de taux ou de performance sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN. Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

En conséquence les instruments financiers à terme contractés par LCL Emissions sont comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées (règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux)).

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couverture ne sont pas reconnues au bilan.

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2021 12	31/12/2020 12	31/12/2019 12	31/12/2018 12	31/12/2017 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008	2 225 008
Nombre d'actions					
- ordinaires	139 063	139 063	139 063	139 063	139 063
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 062 360	1 706 563	449 692	394 735	461 981
Impôts sur les bénéfices	289 818	469 076	117 672	122 825	142 899
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	772 542	1 237 487	332 020	271 910	319 082
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION EN EUROS					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	5,56	8,90	2,39	1,96	2,29
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,56	8,90	2,39	1,96	2,29
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

02

Etats Financiers au 30 juin 2022

LCL EMISSIONS

**91/93 Boulevard Pasteur
75015 PARIS**

**Etats financiers au 30 juin 2022
en milliers d'euros**

BILAN ACTIF

Désignation : LCL EMISSIONS

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	30/06/2022	31/12/2021
Capital souscrit non appelé TOTAL I				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Prêts	1 015 200		1 015 200	1 631 100
TOTAL II	1 015 200	0	1 015 200	1 631 100
STOCKS ET EN-COURS				
CREANCES				
Autres créances	3 490		3 490	4 567
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	74	0	74	74
Disponibilités	4 357 801		4 357 801	4 893 849
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL III	4 361 365	0	4 361 365	4 898 490
Frais émission d'emprunts à étaler IV			0	
Primes remboursement des obligations V	0		0	0
Ecart de conversion actif VI			0	
TOTAL GENERAL (I à VI)	5 376 565	0	5 376 565	6 529 590

BILAN PASSIF

Désignation : LCL EMISSIONS

Rubriques	30/06/2022	31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 2 225)	2 225	2 225
Réserve légale	184	145
Réserves réglementées (dont rés. prov. Cours)	0	0
Report à nouveau	3 405	2 672
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	505	773
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION		
TOTAL I	6 320	5 815
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL III		
DETTES		
Autres emprunts obligataires	5 254 253	6 512 055
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	5 800	659
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 273	10 769
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	101 920	293
COMPTES DE REGULARISATION		
TOTAL IV	5 370 245	6 523 776
Ecarts de conversion passif V		
TOTAL GENERAL (I à V)	5 376 565	6 529 590

Résultat de l'exercice en centimes 504 930,52

Total du bilan en centimes 5 376 564 687,71

HORS BILAN (en liste)

Désignation : LCL EMISSIONS

Rubriques	30/06/2022	31/12/2021
Sw aps actions	4 349 879	4 887 711
Sw aps de taux	4 194	4 194
TOTAL DES SWAPS	4 354 073	4 891 905
Avals cautions et garanties données	0	0
Avals cautions et garanties recues	0	0
TOTAL DES AVALS ET CAUTIONS ET GARANTIES	0	0
Garanties recues d'Etablissements de Credit	5 254 195	6 512 027
TOTAL DES GARANTIES RECUES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5 254 195	6 512 027

Au 30 juin 2022, la juste valeur nette des swaps actions est en moins-value de 267 millions d'euros et la juste valeur nette des swaps de taux est en moins-value de 140 milliers d'euros.

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Désignation : LCL EMISSIONS

Rubriques	France	Exportation	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	0	0	0	0	0
Autres produits			0	0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)		I	0	0	0
Autres achats et charges externes			16 373	35 611	18 337
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Autres charges			0	0	0
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4)		II	16 373	35 611	18 337
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-16 373	-35 611	-18 337
OPERATIONS EN COMMUN					
PRODUITS FINANCIERS					
Autres intérêts et produits assimilés			250 429	300 530	138 791
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		V	250 429	300 530	138 791
Interêts et charges assimilées			233 383	263 857	119 832
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		VI	233 383	263 857	119 832
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)			17 046	36 673	18 959
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			673	1 062	622
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)		VII	0	0	0
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)		VIII	0	0	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			0	0	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		IX			
Impôts sur les bénéfices		X	168	290	169
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			250 429	300 530	138 791
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			249 924	299 757	138 339
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)			505	773	453

A N N E X E S

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Evènements significatifs relatifs au cours de l'exercice 2022

Depuis fin février, le conflit armé entre la Russie et l'Ukraine dont la durée reste indéterminée, entraîne une baisse des marchés financiers. Bien que le Groupe Amundi adapte son dispositif opérationnel avec une politique d'investissement prudente, le principal impact pour LCL Emissions demeure une sensibilité des actifs et des passifs qui résultent de cette baisse des marchés financiers.

Au 30 juin, l'impact négatif de ces évènements sur les revenus de LCL Emissions n'est pas significatif.

En ce qui concerne l'épidémie de Covid-19 qui est toujours présente, les incertitudes sur les impacts économiques et sociaux demeurent, les campagnes successives de vaccination permettent d'envisager l'avenir avec l'espoir d'en sortir.

L'activité s'est néanmoins poursuivie avec 1 206 401 milliers d'euros de nominal émis (contre 1 818 805 milliers d'euros de nominal émis sur l'exercice 2021).

L'ampleur et la durée de cette crise restent encore aujourd'hui difficiles à prévoir et les effets sur l'activité de LCL EMISSION complexes à mesurer.

Variation des capitaux propres

Les capitaux propres s'établissent à 6 319 592,80 euros au 30 juin 2022 contre 5 814 662,28 euros au 31 décembre 2021.

L'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2022 a décidé d'affecter le bénéfice de l'exercice 2021, soit 772 542,27 euros, en réserve légale pour 38 627,11 euros et en report à nouveau pour 733 915,16 euros.

Le résultat au 30 juin 2022 est un bénéfice de 504 930,52 euros.

2. EVENEMENTS SUBSEQUENTS

Il n'y a pas eu d'évènements postérieurs à la situation du 30 juin 2022.

3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Présentation des comptes

Les informations relatives à l'exercice 2021 sont indiquées dans les états financiers et l'annexe en milliers d'euros.

Principes généraux

La présentation des états financiers de LCL EMISSIONS est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 (qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables relatif au Plan comptable général), ainsi qu'aux règles définies par Crédit Agricole SA agissant en tant qu'Organe Central et chargé d'adapter les principes généraux aux spécificités du groupe Crédit Agricole.

Changements de méthode comptable et de présentation des comptes

Aucun changement de méthode comptable et de présentation des comptes n'a été appliqué par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix d'acquisition.

Titres de participation et de filiales

Les titres de participations et de filiales sont comptabilisés au coût historique. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. A la clôture de l'exercice, ils font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'utilité est inférieure au coût historique.

Dans la liste des filiales et participations, le chiffre d'affaires et le résultat sont ceux de l'exercice en cours, sous réserve de leur approbation par les assemblées générales ordinaires.

Instruments Financiers à terme

Les IFT (instruments financiers à terme de taux ou de performance) sont souscrits à chaque début d'émission en couverture des EMTN.

Le nominal de ces instruments financiers à terme est comptabilisé en hors bilan.

Les produits et charges relatifs aux instruments de couverture sont reconnus au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert. Ainsi, les variations de valeurs des instruments de couvertures ne sont pas reconnues au bilan.

Les principes comptables applicables aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été modifiés par le règlement ANC n° 2015-05 du 2 juillet 2015 (PCG art. 628-6 à 628-17 nouveaux) et par sa note de présentation. Ces nouveaux principes sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017, et ce de manière rétrospective.

Dans la mesure où les instruments financiers à terme contractés par LCL Emissions sont déjà comptabilisés en opération de couverture des émissions réalisées, l'application de l'ANC 2015-05 n'a pas d'impact sur les comptes de LCL Emissions.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et ventilées en fonction de leur nature.

Les créances ont fait l'objet de dépréciation lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances et les dettes sont évaluées selon la méthode dit du prorata temporis et comptabilisées en contrepartie de compte de résultat.

Valeurs mobilières de placement

Ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition frais exclus. Les sorties sont valorisées d'après le mode premier entré, premier sorti. Les moins-values éventuelles par rapport à la valeur probable de négociation, déterminée ligne à ligne, font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Charges et produits

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés en résultat en fonction de la nature des prestations auxquelles ils se rapportent.

Impôts sur les sociétés

La charge d'impôt figurant aux comptes de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice. Elle intègre la contribution sociale de 3,3%.

Intégration fiscale

LCL EMISSIONS est depuis le 1^{er} janvier 2011 dans le groupe d'intégration fiscale d'AMUNDI.

Régime des sociétés mères

LCL EMISSIONS fait partie de l'ensemble consolidé du groupe AMUNDI.

Composition du social

Le capital de LCL EMISSIONS est composé exclusivement de 139 063 actions ordinaires entièrement libérées d'une valeur nominale de 16 euros.

Rémunération des dirigeants

La rémunération des dirigeants est connue des actionnaires.

4. NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations

(Tableau 1 – Immobilisations)

Un prêt court terme de 100 000 milliers d'euros et quatre prêts long terme pour respectivement 200 000 milliers d'euros (échéance juillet 2023), 15 200 milliers d'euros (échéance septembre 2023), 400 000 milliers d'euros (échéance juillet 2023) et 300 000 milliers d'euros (échéance juillet 2023) ont été octroyés à la centrale de trésorerie du groupe Amundi.

Amortissements

Il n'y a pas d'amortissements au 30/06/2022.

Emprunts et dettes financières (Tableau 2 – états des échéances des créances et dettes)

Au 31 décembre 2021, le montant des emprunts et dettes financières s'élève à 5 260 053 milliers d'euros.

L'échéance des titres obligataires en circulation est comprise entre 2022 et 2030.

Charges à payer et autres passifs

(Tableau 3 – Détail des charges à payer)

Le poste Charges à payer est composé de factures non parvenues pour 8 273 milliers d'euros, les engagements sur les swaps de performance pour 4 milliers d'euros et l'impôt à payer pour 168 milliers d'euros.

Produits à recevoir et autres actifs

(Tableau 4 – Détail des produits à recevoir)

Les autres créances sont composées d'intérêts courus à recevoir sur les swaps inscrits en hors bilan pour un montant de 3 353 milliers d'euros et des acomptes d'IS pour 137 milliers d'euros .

Capitaux propres

(Tableau 5 – Variations des capitaux propres)

Tableau de Financement

(Tableau 6 – Tableau de financement)

Tableau détaillé des sociétés mères consolidant les comptes de la société

(Tableau 7 – Identité des sociétés mères)

L'identité des sociétés mères est présentée en annexes.

Tableau des opérations effectuées avec les entreprises liées

(Tableau 8 – Operations effectuées avec les entreprises liées)

Honoraires CAC

La société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale au niveau d'AMUNDI.

En conséquence, l'information relative aux honoraires de commissaire aux comptes est indiquée dans l'annexe des comptes consolidés du groupe AMUNDI.

5. AUTRES INFORMATIONS

Engagements de hors bilan

Les montants en hors bilan se décomposent en :

- Engagement de garantie reçu pour un montant de 5 254 195 milliers d'euros qui correspond à la garantie consentie par Amundi Finance sur les actifs de couverture,
- Swaps de performance de l'activité pour un notionnel de 4 349 879 milliers d'euros,
- Swaps de taux pour un notionnel de 4 194 milliers d'euros.

Tableau 1 - IMMOBILISATIONS

Désignation : LCL EMISSIONS

30/06/2022

CADREA - IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	
		par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations apports, virements
Frais établissement et de développpt	TOTAL I		
Autres postes immobilis. incorporelles	TOTAL II		
	TOTAL III	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		1 631 100	3 377 625
	TOTAL IV	1 631 100	3 377 625
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	1 631 100	3 377 625

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine immo. fin d'exercice
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence		
	TOTAL III			
Prêts et autres immobilis. financières		3 993 525		1 015 200
	TOTAL IV	0	0	1 015 200
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				

Ces immobilisations financières sont des prêts journaliers et des prêts à court termes auprès de la centrale de trésorerie d'Amundi qui ont été souscrit et/ou remboursés au cours de la période.

Tableau 2 - ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Désignation : LCL EMISSIONS

30/06/2022

CADRE A	ETATS DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Prêts	1 015 200	100 000	915 200
	Groupe et associés	137	137	
	Débiteurs divers (dont pension titres)	3 353	3 353	
	TOTAUX	1 018 690	103 490	915 200

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
	Autres emprunts obligataires	5 254 253	88 084	1 815 378	3 350 791
	Empr., dettes - à 1 an maximum	5 800	5 800		
	Fournisseurs, comptes rattachés	8 273	8 273		
	Sécurité sociale, aut.org.sociaux - impôt bénéfiques	168	168		
	Autres dettes (pension titres)	101 751	101 751		
	TOTAUX	5 370 245	204 076	1 815 378	3 350 791

Tableau 3 - DETAIL DES CHARGES A PAYER ET AUTRES PASSIFS

Désignation : LCL EMISSIONS

30/06/2022

Charges à payer		Montant
40100000	Fournisseurs	0
40800000	Fourn. - fact. non parvenues	68
40800009	Fourn. - fact. non parvenues GL	8 204
46750100	MX_Créditeurs divers	101 747
46869999	charges à payer - sw ap	4
Situation à la cloture de l'exercice		110 024

Autres Passifs		Montant
45100500	Groupe - Dette IS Exercice	168
Situation à la cloture de l'exercice		168

Tableau 4 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS

Désignation : LCL EMISSIONS

30/06/2022

Produits à recevoir		Montant
46879999	Produits a recevoir / Sw ap	3 353
Situation à la cloture de l'exercice		3 353

Autres Actifs		Montant
45100100	Groupe - Cpts courants acomptes IS	137
Situation à la cloture de l'exercice		137

Tableau 5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Désignation : LCL EMISSIONS 30/06/2022

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2021	Affectation du résultat 2021	Mouvement de la période	30/06/2022
Capital social	2 225			2 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport	0			0
Réserve légale	145	39		184
Réserves statutaires et contractuelles	0			0
Autres réserves	0			0
Report à nouveau	2 672	734		3 405
Résultat de l'exercice	773	-773	505	505
Provisions règlementées	0			0
Distribution de dividendes	0			0
Versement de dividendes	0			0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 815	0	505	6 319

Tableau 6 - TABLEAU DE FINANCEMENT

Désignation : LCL EMISSIONS

30/06/2022

Emplois	Exercice N	Exercice N-1	Ressources	Exercice N	Exercice N-1
Distributions mises en paiement en cours d'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	505	773
Acquisitions éléments actif immob. - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières		835 700	Cessions éléments actif immobilisé - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations financières	615 900	
Charges à répartir sur plusieurs exercices Réduction capitaux propres			Augmentation capitaux propres - Capital ou apports - Autres capitaux propres		
Remboursement dettes financières	1 252 002		Augmentation dettes financières		360 927
TOTAL EMPLOIS	1 252 002	835 700	TOTAL RESSOURCES	616 405	361 699
RESSOURCE NETTE	0	-474 001	EMPLOI NET	635 597	835 700
Variation du fonds de roulement net global					
			Besoins (B)	Dégagements (D)	Solde N (D-B)
					Solde N-1
VARIATIONS EXPLOITATION					
Variations des actifs d'exploitation - Stocks et en-cours - Avances et acomptes versés sur commandes - Créances clients, comptes rattachés et autres créances					
Variations des dettes d'exploitation - Avances et acomptes reçus sur commandes en cours - Dettes fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes			2 497	0	727
TOTAUX EXPLOITATION			2 497	0	
A VARIATION NETTE EXPLOITATION				-2 497	727
VARIATIONS HORS EXPLOITATION					
Variations des autres débiteurs Variations des autres créditeurs				1 077 101 627	-212 -180
TOTAUX HORS EXPLOITATION				102 704	-393
B VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION				102 704	-393
TOTAL [A+B] DEGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT				100 208	334
VARIATIONS TRESORERIE					
Variations des disponibilités Variations concours bancaires courants, soldes crédit. banque				535 389	473 666
TOTAUX TRESORERIE				535 389	
C VARIATION NETTE TRESORERIE				535 389	473 666
VARIATION FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL [A+B+C] : RESSOURCE NETTE				635 597	474 001

Les états consolidés des sociétés mères font partie intégrante de leur Document De Référence disponible :

Tableau 7 - IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Désignation :

LCL EMISSIONS

30/06/2022

Dénomination sociale - N° Siren - Siège social			Forme	Montant du Capital	% détenu
CREDIT AGRICOLE	784 608 416	12 place des etats-unis 92127 MONTRouGE CEDEX	SA	9 077 707	68%
AMUNDI	314 222 902	91 / 93 boulevard Pasteur 75015 PARIS	SA	507 687	100%

-Pour Crédit Agricole sur le site internet : <https://www.credit-agricole.com/finance/finance/publications-financieres>

-Pour AMUNDI sur le site internet : <http://legroupe.amundi.com>

Tableau 8 - OPERATIONS EFFECTUEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES

Designation: LCL Emissions

30/06/2022

(en milliers d'euros)	Solde au 30 juin 2022 Opérations avec les entreprises liées et les participations	Solde au 31 décembre 2021 Opérations avec les entreprises liées et les participations
Créances	5 376 319	6 528 580
Prêts et créances auprès des établissements de crédit	1 015 200	1 631 100
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 357 630	4 892 913
Créances clients & cptes rattachés		
Autres créances	3 490	4 567
Capital souscrit et appelé, non versé		
Dettes	8 445	11 062
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 273	10 769
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	172	293
Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées		
GARANTIES RECUES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	5 254 195	6 512 027
Garanties recues d'Etablissements de Credit	5 254 195	6 512 027

03

Rapport du Commissaire aux Comptes

LCL Emissions

**Rapport du commissaire aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022)



Rapport du commissaire aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022)

Aux Actionnaires
LCL Emissions
90 boulevard Pasteur
75015 Paris

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société LCL Emissions, relatifs à la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine de la société et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de la société.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 9 septembre 2022

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Laurent Tavernier

04

Déclaration du Directeur Général

LCL EMISSIONS
Société Anonyme
Au capital de 2 225 008 euros
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur 75015 Paris
529 234 940 RCS Paris

Déclaration du Directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 8 septembre 2022

Issiaka BERETE
Directeur Général

MENTIONS LÉGALES

LCL Emissions

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur - CS 21564 - 75730 Paris Cedex 15 – France Tél. : +33 (0)1 76 33 30 30

Siren : 529 234 940 RCS Paris - Siret : 52 923 494 000 029 - Code APE : 6499 Z - N° Identification TVA : FR05529234940

Société anonyme au capital de 2 225 008 Euros - Entreprise d'investissement régie par le Code Monétaire et Financier